



ADMINISTRATION, ENVIRONNEMENT

La gestion des déchets au mois de mai

Publié le 27 avril 2020

Vendredi 8 mai, le ramassage des déchets sera reporté au lendemain, samedi 9 mai, sur l'ensemble des communes concernées. Pensez à bien sortir vos bacs la veille au soir.

Pour les autres jours fériés du mois de mai, à savoir le 8 et le 21, le ramassage des déchets se fera à l'heure normale du jour.

Pour connaître les communes concernées, cliquez [ici](#).

PRÉCÉDÉ

RETOUR À LA LISTE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**